

Plan stratégique

2023 – 2026





- 01 Messages du président du conseil et de la directrice générale
- 02 Vus d'ensemble de Métiers spécialisés Ontario
- 03 Introduction
- 04 L'environnement d'aujourd'hui
- 05 Notre mandat et ce que nous faisons
- 06 Notre approche stratégique
- 07 Priorités stratégiques triennales
- 08 Mesurer la réussite
- 09 Annexe

Message de notre président



Michael G. Sherrard
Président du conseil
d'administration

C'est avec plaisir que nous partageons avec vous notre premier plan stratégique et notre vision de l'avenir pour Métiers spécialisés Ontario, tel qu'approuvé par le conseil d'administration le 22 août 2023.

La demande pour une nouvelle génération de travailleuses et de travailleurs spécialisé(e)s et qualifié(e)s augmente constamment. Avec les investissements historiques dans l'infrastructure, y compris le Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario qui prévoit la construction de 1,5 million de logements au cours des dix prochaines années, et le vieillissement de la main-d'œuvre, le besoin se fait plus pressant que jamais.

Afin de relever ces défis, nous avons sollicité l'avis de notre personnel, de nos clients et de nos partenaires de l'industrie pour élaborer un plan ambitieux pour les trois prochaines années. Avec ce plan, nous espérons créer des occasions pour les professionnel(le)s des métiers spécialisés et contribuer à leur essor dans plus de 140 métiers spécialisés à travers l'Ontario. Le plan vise également à créer des occasions pour les personnes qui envisagent, ou celles qui n'ont jamais envisagé, une carrière riche et diversifiée dans les métiers spécialisés.

À mesure que nous progressons, nous sommes plus que jamais déterminés à collaborer avec vous, nos partenaires. Nous vous remercions de votre soutien continu et de votre collaboration constante.

Ensemble, nous pouvons nous assurer que l'Ontario reste une province de choix pour les professionnel(le)s des métiers spécialisés.

Michael Sherrard
Président du conseil, Métiers spécialisés Ontario

Message de notre directrice générale/registraire



Melissa Young
Directrice générale

Les métiers spécialisés sont essentiels à la croissance de l'Ontario et à la poursuite de sa réussite économique.

C'est pourquoi notre plus importante priorité consiste à nous assurer que nous disposons de la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin, aujourd'hui et à l'avenir.

Je suis fière de présenter le premier plan stratégique de Métiers spécialisés Ontario qui se veut une feuille de route pour atteindre cet objectif. Ce plan reflète les commentaires et les conseils des professionnels des métiers spécialisés, des experts, des agents de formation, de notre personnel, de nos clients, du gouvernement et de notre conseil d'administration.

En mettant l'accent sur le développement des compétences, les progrès technologiques et la diversité des travailleuses et des travailleurs, nous serons en mesure de constituer une main-d'œuvre hautement qualifiée et adaptable, capable de satisfaire aux exigences du secteur pour des années à venir.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes impliquées dans ce processus pour leur contribution inestimable. Grâce à votre appui et à vos conseils continus, l'avenir des métiers spécialisés de l'Ontario s'annonce prometteur.

Melissa Young
Directrice générale/registraire, Métiers spécialisés Ontario

Vue d'ensemble de Métiers spécialisés Ontario



Introduction

L'organisation Métiers spécialisés Ontario a été lancée au cours d'une période de défis mondiaux, nationaux, provinciaux et régionaux sans précédent. Compte tenu de la demande de plus en plus grande pour des professionnel(le)s des métiers spécialisés, et d'une augmentation des investissements de la part des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'infrastructure, Métiers spécialisés Ontario a un travail essentiel à accomplir.

Ces importants défis nécessitent une approche intégrée, fondée sur une collaboration, un dialogue et un partenariat continu.

C'est pourquoi nous nous sommes fiés aux commentaires de nos nombreuses parties prenantes pour élaborer notre première stratégie triennale. Par le biais d'entretiens, de groupes de discussion et d'un événement sectoriel, nous avons écouté les associations d'employeurs, les organisations syndicales, les agent(e)s de formation, les apprenti(e)s, ainsi que les partenaires gouvernementaux et sectoriels. Les observations de ces différents groupes représentent le fondement de notre première stratégie triennale.



L'environnement actuel

Pour orienter cette stratégie, il est important de tenir compte des tendances plus vastes qui influencent les professionnel(le)s des métiers spécialisés de l'Ontario maintenant et au cours des années à venir.

Contexte politique

Le développement économique et la croissance de l'emploi continuent d'être des priorités majeures pour tous les niveaux de gouvernements.

- En raison des priorités économiques provinciales ciblées, il est plus essentiel que jamais de développer une main-d'œuvre qualifiée plus nombreuse.
- La pression toujours plus forte exercée sur les décideur(euse)s politiques pour qu'elles et pour qu'ils prennent des mesures concrètes en matière de développement et de diversification de la main-d'œuvre.

- Des engagements provinciaux visant à construire les infrastructures dont notre province a besoin, y compris au moins 1,5 million de logements d'ici à 2031.
- La mise en œuvre de politiques et de dépenses provinciales en matière d'infrastructures nécessite une solide main-d'œuvre qualifiée. Par exemple, dans son budget 2023, la province de l'Ontario a annoncé un investissement de plus de 184 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour soutenir l'infrastructure publique. Il s'agit du plan d'investissement le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario et il augmentera considérablement la demande pour des travailleuses et des travailleurs qui exercent des métiers spécialisés au cours de la prochaine décennie.¹

Contexte économique

Le nombre de Canadiennes et de Canadiens approchant l'âge de la retraite dépasse le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail, et la demande pour une nouvelle génération de travailleuses et de travailleurs qualifié(e)s monte en flèche dans tout le pays.²

- Le gouvernement du Canada (Emploi et Développement social Canada) signale qu'environ 700 000 travailleuses et travailleurs qualifié(e)s exerçant des métiers spécialisés devraient prendre leur retraite au Canada d'ici 2028, ce qui crée un besoin de plus en plus important de recruter et de former des milliers d'autres personnes.³
- Dans le secteur de la construction, les départs à la retraite demeurent plus nombreux que le nombre de nouveaux venus, ce qui contribue aux défis permanents du marché du travail dans l'industrie de la construction de l'Ontario. Les difficultés du marché du travail sont réapparues dans l'industrie de la construction des métiers spécialisés de l'Ontario en 2021, car une forte augmentation de la construction de nouvelles habitations, ainsi qu'une hausse importante des investissements non résidentiels, ont fait augmenter les niveaux d'emploi plus rapidement que la main-d'œuvre.⁴
- Selon Build Force Canada, l'industrie de la construction devra ajouter environ 15 500 travailleuses et travailleurs entre 2022 et 2027 pour répondre à la demande.⁵ De plus, le départ à la retraite de plus de 56 300 travailleuses et travailleurs (soit 13 % de la main-d'œuvre actuelle) portera les besoins de recrutement de l'industrie de la construction à environ 71 800 travailleuses et travailleurs au cours des six prochaines années.⁶

¹ Gouvernement de l'Ontario (2023). Budget de l'Ontario pour 2023. [online: web] URL: <https://budget.ontario.ca/fr/2023/chapter-1a.html?text=To%20support%20the%20future%20of%20capital%20plan%20in%20Ontario's%20history>.

² Statistique Canada (2022). Davantage de personnes proches de l'âge de la retraite que de personnes en âge d'entrer sur le marché du travail, [online: web] URL: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220427/g-a001-fra.htm>.

³ Gouvernement du Canada (2022). Le gouvernement du Canada investit afin d'aider des Canadiens à se lancer dans des métiers spécialisés. [online: web] URL: <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/07/le-gouvernement-du-canada-investit-afin-daider-des-canadiens-a-se-lancer-dans-les-metiers-specialises.html>

⁴ Ibid. p. 1.

⁵ Ibid. p. 1

⁶ Ibid. p. 1

- Les difficultés en matière de recrutement à long terme pour l'industrie de la construction ont été exacerbées par une baisse importante des nouvelles inscriptions en apprentissage et par des interruptions et des retards dans la formation en 2020 et 2021 en raison de la COVID-19.⁷
- Bien que les chiffres aient remonté depuis la fin de 2021, il faudra du temps pour combler l'écart.⁸

⁷ Ibid. p. 3

⁸ Ibid. p. 3



Contexte social

Il est plus important que jamais d'assurer une représentation appropriée des métiers spécialisés et de favoriser l'équité et l'accès aux carrières dans ce secteur. En s'attaquant à ces problèmes, nous pourrions créer des occasions économiques et sociales pour un plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs, ce qui nous permettra d'agrandir le bassin des éventuel(le)s professionnel(le)s des métiers spécialisés.

- L'admission des immigrants demandeurs économiques ayant l'intention de travailler dans les métiers spécialisés a rapidement augmenté au Canada, passant d'environ 2 500 candidat(e)s par année dans la première moitié des années 2000 à environ 7 100 en 2015, puis baissant à 6 800 en 2019.⁹
- En 2021, 2,4 % des titulaires de certificats d'apprentissage en âge de travailler dans les métiers de la construction, des technologies de la mécanique et de la réparation, et de la production de précision étaient des femmes.¹⁰

⁹ StatsCan, (2021) Résultats sur le marché du travail des immigrants économiques dans les métiers spécialisés. [online: web] URL: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021011/article/00003-fra.htm>

¹⁰ Statistique Canada (2022). Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers. [online: web] URL: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221130/dq221130a-fra.htm>

- Au Canada, moins de 10 % des compagnons certifiés Sceau rouge sont des femmes, et elles font massivement carrière dans trois métiers : coiffeuse, cuisinière et boulangère.¹¹
De plus, les salaires des femmes compagnons qui possèdent la certification Sceau rouge sont toujours moins élevés que ceux de leurs homologues masculins dans toutes les grandes catégories de métiers.¹²
- La stigmatisation entourant les carrières dans les métiers spécialisés persiste toujours. Les parents ont souvent tendance à orienter leurs jeunes vers le collège et l'université en raison des idées fausses selon lesquelles les gens qui font carrière dans les métiers spécialisés sont peu qualifiés et mal rémunérés, que leur stabilité d'emploi est minimale et qu'ils n'ont guère de perspectives de carrière à long terme.¹³

Contexte technologique

L'écart dans les compétences numériques se creuse rapidement en raison des avancées technologiques de plus en plus nombreuses dans les métiers spécialisés de certains domaines comme l'automatisation, la conception, la construction et l'entretien de véhicules électriques.

- Les changements technologiques ont modifié non seulement les outils utilisés par les personnes de métier, mais aussi les compétences requises pour les utiliser (p. ex. les outils et les compétences nécessaires à la construction et à l'entretien d'un véhicule électrique).
- 25 % des quatre millions de professionnel(le)s des métiers spécialisés au Canada devront mettre leurs compétences à jour d'ici cinq ans dans un contexte de bouleversement numérique important.¹⁴
- La demande pour des compétences numériques et générales, comme la créativité et la résolution de problèmes, devrait augmenter de manière importante dans tous les métiers spécialisés.¹⁵
- La technologie mobile étant désormais omniprésente, la main-d'œuvre des métiers spécialisés est mieux répartie et mobile par nature. Les renseignements concernant la formation, l'inscription, l'accréditation et les services doivent être pensés pour des environnements numériques et mobiles.

¹¹ LMIC (2021). Les femmes titulaires de certificats de métiers faiblement rémunérées. [online: web] URL: <https://lmic-cimt.ca/fr/des-publications/rapport-de-perspective-de-limit-41/>.

¹² Ibid.

¹³ Gouvernement de l'Ontario (2021). *Soutenir un système d'apprentissage et des métiers spécialisés accessible et inclusif en Ontario*. [online: web] URL: <https://www.ontario.ca/fr/document/soutenir-un-systeme-dapprentissage-et-des-metiers-specialises-accessible-et-inclusif-en-ontario>

¹⁴ Conference Board of Canada (2020). Bridging Generational Divides; Advancing Digital Skills in Canada's Apprenticeships and Skilled Trades Ecosystem. (Comblent les fossés générationnels ; Favoriser l'avancement des compétences numériques dans l'écosystème des apprentissages et des métiers spécialisés au Canada [online: web] URL: <https://fsc-ccf.ca/wp-content/uploads/2020/10/Bridging-generational-divides-impact-paper.pdf>

¹⁵ Ibid

Métiers spécialisés Ontario – Notre mandat et ce que nous faisons

Métiers spécialisés Ontario est un organisme de la Couronne indépendant du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, qui se consacre à la promotion de carrières valorisantes dans les métiers spécialisés qui soutiennent l'économie de l'Ontario. L'organisme s'efforce de faire connaître les avantages des métiers spécialisés et veille à ce que les apprenti(e)s et les professionnel(le)s des métiers spécialisés soient formé(e)s selon les normes de qualité les plus rigoureuses.

Une des principales priorités de Métiers spécialisés Ontario est de promouvoir et de commercialiser les métiers spécialisés à travers la province. Comme bon nombre de travailleuses et de travailleurs des métiers spécialisés approchent l'âge de la retraite, l'Ontario a de plus en plus besoin de nouvelles travailleuses et de nouveaux travailleurs pour combler le vide. En encourageant un plus grand nombre de jeunes à faire carrière dans les métiers spécialisés, Métiers spécialisés Ontario s'assure de favoriser un avenir solide pour l'industrie et pour l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario décrit le rôle et les responsabilités de Métiers spécialisés Ontario dans l'article 40 de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*.¹⁶ Ils comprennent :

- Créer des programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation pour les métiers, notamment établir des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification.
- Effectuer des travaux de recherche, évaluer si un métier devrait être prescrit comme tel pour l'application de la présente loi et faire des recommandations sur ces questions au ministre.
- Délivrer des certificats pour l'application de la présente loi.
- Évaluer si l'expérience et les qualifications acquises par les auteur(e)s d'une demande de certificat de qualification qui n'ont pas terminé avec succès un programme d'apprentissage sont équivalentes à celles acquises dans le cadre d'un programme d'apprentissage terminé avec succès.
- Tenir un registre public des apprenti(e)s dans un métier à accréditation obligatoire, des titulaires d'un certificat de qualification dans un métier à accréditation obligatoire ou d'un certificat de qualification temporaire dans un métier à accréditation obligatoire.
- Promouvoir les métiers et l'apprentissage.
- Promouvoir l'inclusion et la diversité en lien avec les métiers et l'apprentissage.
- Effectuer des travaux de recherche concernant les métiers et l'apprentissage.
- Collaborer avec d'autres gouvernements au Canada concernant le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge pour l'apprentissage et concernant les normes, la qualification et les autres exigences pour les métiers.

¹⁶Ibid

Notre approche stratégique

Le Plan stratégique 2023-2026 est axé sur la vision, la mission et les valeurs de Métiers spécialisés Ontario qui ont été lancées en 2022.

Vision

Notre vision pour l'avenir des métiers spécialisés en Ontario est la suivante :

Faire de l'Ontario l'endroit idéal où prospérer en tant que professionnel(le) des métiers spécialisés.

Mission

La mission de Métiers spécialisés Ontario est la suivante :

Notre vision est fondée sur les besoins de nos partenaires, de nos parties prenantes et de notre province. Il s'agit d'un énoncé sur l'avenir que nous contribuerons à bâtir, de concert avec nos partenaires et parties prenantes.

Voilà notre raison d'être, la raison pour laquelle Métiers spécialisés Ontario existe. C'est la raison pour laquelle nous sommes enthousiastes à l'idée de venir travailler chaque jour. C'est à la fois le point de départ de nos initiatives, de nos politiques et de nos programmes, et notre guide pour la prise de décisions.

Valeurs

Nos valeurs en tant qu'organisation sont les suivantes :

- **Professionalisme** : Établir des normes élevées pour une main-d'œuvre des métiers spécialisés digne de confiance.
- **Accessibilité** : Créer des parcours vers les métiers spécialisés à la fois clairs et simples pour toutes et tous.
- **Agilité** : Assurer une formation de pointe et établir des normes de certification.
- **Collaboration** : Établir des partenariats solides avec les professionnel(le)s des métiers spécialisés, les employeurs et les agent(e)s de formation.
- **Engagement** : Être à la disposition des professionnel(le)s des métiers spécialisés, à l'endroit et au moment où ces personnes ont besoin de nous.

Nos valeurs représentent la manière dont nous nous comportons, dont nous gérons notre organisation et dont nous nous engageons auprès de nos partenaires et de nos parties prenantes. Elles sont au cœur de tous les gestes que nous posons et de toutes les décisions que nous prenons.

Priorités stratégiques sur trois ans

Nous avons défini quatre priorités stratégiques pour guider notre travail au cours des trois prochaines années en fonction des informations recueillies auprès de nos partenaires, de nos parties prenantes, de notre conseil d'administration et de notre personnel.

Chaque priorité stratégique tient compte de notre mandat et de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*,¹⁷ et représente notre feuille de route pour réaliser notre vision et notre mission en tant qu'organisation.

Nos priorités stratégiques triennales sont les suivantes :

1. Favoriser un modèle novateur d'apprentissage et de certification
2. Promouvoir et faire progresser les métiers spécialisés
3. Faciliter la recherche dans les métiers spécialisés, et
4. Établir un secteur des métiers spécialisés diversifié, équitable et inclusif.

Vous trouverez dans les pages suivantes des détails sur la façon dont nous définissons ces priorités stratégiques, sur nos plans pour les atteindre et sur les résultats que nous obtiendrons.

¹⁷ Assemblée législative de l'Ontario Projet de loi 288, Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, chap. 28 – Projet de loi 288. [en ligne : web] URL : <https://www.ontario.ca/laws/statute/s21028>

MISSION

Soutenir la réussite économique de l'Ontario en tant qu'organisme responsable de l'élaboration de normes dans les métiers, et ce, afin de répondre aux possibilités d'aujourd'hui et aux défis de demain.

VISION

Promouvoir l'Ontario comme l'endroit idéal où prospérer en tant que professionnel(le) des métiers spécialisés.

Favoriser un modèle novateur d'apprentissage et de certification



Promouvoir et faire progresser les métiers spécialisés



Faciliter la recherche dans les métiers spécialisés



Établir un secteur des métiers spécialisés diversifié, équitable et inclusif



VALUES

Professionalisme • Accessibilité • Agilité • Collaboration • Engagement



Facteur de réussite #1 : Favoriser un modèle novateur d'apprentissage et de certification

Au cours de nos rencontres avec les parties prenantes, il est devenu de plus en plus évident qu'une voie d'apprentissage rationalisée et simplifiée est essentielle à l'avancement des métiers spécialisés. Métiers spécialisés Ontario s'engage à appuyer une expérience d'apprentissage qui donne la priorité aux besoins de notre clientèle et qui aide les employeurs à développer les compétences et les capacités de leurs apprenti(e)s.

Métiers spécialisés Ontario est responsable de veiller à ce que les normes de la formation et du programme d'études ainsi que les évaluations et les examens reflètent les besoins du secteur des métiers spécialisés aujourd'hui et à l'avenir. Nous collaborerons avec nos partenaires pour veiller à ce que les normes de la formation et du programme d'études en matière de métiers spécialisés de l'Ontario ouvrent la voie au Canada, et que le processus d'accès aux métiers spécialisés et d'obtention des qualifications soit transparent et sans friction.¹⁸

Pour Métiers spécialisés Ontario cela signifie que :

- Nous communiquerons clairement le modèle d'apprentissage de l'Ontario.
- Nous simplifierons et rationaliserons le parcours d'apprentissage pour favoriser l'entrée et la réussite des employeurs et des apprenti(e)s potentiel(le)s.¹⁹
- Nous mettrons à jour les normes de formation et de programme d'études.
- Nous améliorerons les processus de certification et d'examen.

Ce que nous voulons offrir :

- Mieux sensibiliser les parties prenantes et les aider à mieux comprendre la procédure à suivre pour devenir apprenti(e).
- Mettre à jour des normes de formation et des programmes d'études en fonction des besoins actuels et futurs des travailleuses et travailleurs spécialisé(e)s.
- Améliorer les processus d'examen et de certification, de la préparation à l'obtention du certificat.

Nous y parviendrons en :

- Collaborant avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFD) et ses partenaires pour simplifier et rationaliser la ou les filières d'apprentissage.
- Développant des outils et des programmes de soutien pour les apprenti(e)s et les employeurs tout au long du parcours d'apprentissage.

¹⁸ L'harmonisation des métiers spécialisés de l'Ontario avec ceux des autres provinces et territoires canadiens est un processus continu, et MSO continuera de collaborer avec le MTIFD.

¹⁹ La mesure dans laquelle Métiers spécialisés Ontario peut rationaliser le parcours d'apprentissage dépend de sa propriété du parcours, et actuellement l'autorité législative du parcours d'apprentissage revient au ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.

- Révisant les normes de formation et les programmes d'études pour suivre l'évolution des tendances dans le secteur des métiers spécialisés (par exemple, les tendances économiques, les avancées technologiques, les métiers spécialisés nouvellement prescrits, etc.).
- Revoyant et rehaussant les processus de certification pour veiller à ce qu'ils soient à l'épreuve de l'avenir.
- Explorant d'autres modèles d'évaluation.

Facteur de réussite #2 : Promouvoir et faire progresser les métiers spécialisés

Les travailleuses et les travailleurs spécialisé(e)s jouent un rôle primordial dans l'économie de l'Ontario en fournissant des services essentiels, en construisant et en entretenant les infrastructures, et en fabriquant les équipements et les outils spécialisés dont nous avons besoin pour faire tourner l'économie de l'Ontario. Une main-d'œuvre constituée de travailleuses et de travailleurs spécialisé(e)s expérimenté(e)s assurera le maintien et le développement des infrastructures, de la fabrication et des innovations.

Métiers spécialisés Ontario a pour mandat de promouvoir et de faire progresser les métiers spécialisés. Cela permet de maintenir une main-d'œuvre solide et formée selon les normes les plus rigoureuses, ainsi que des professionnel(le)s des métiers spécialisés qui envisagent avec fierté leur choix de carrière et les services offerts.

Pour Métiers spécialisés Ontario cela signifie que :

- Nous nous efforcerons de promouvoir les métiers spécialisés comme des carrières de choix.
- Nous ferons la promotion d'une variété de cheminements de carrière dans les professions des métiers spécialisés.
- Nous allons démontrer la valeur de la certification et de l'apprentissage.
- Nous communiquerons une identité claire et unifiée à nos parties prenantes et à nos partenaires de l'industrie.

Ce que nous voulons offrir :

- Voir à ce que les parties prenantes soient mieux renseignées et plus sensibilisées au rôle et à la portée du travail de Métiers spécialisés Ontario.
- Favoriser la croissance des travailleuses et des travailleurs spécialisé(e)s.
- Encourager les étudiant(e)s, les parents, les éducateur(trice)s et les principales parties prenantes à percevoir les métiers spécialisés comme un choix de carrière valable.

Nous y parviendrons en :

- Mettant de l'avant les valeurs et les avantages des métiers spécialisés auprès de toute la population ontarienne.
- Identifiant et en démontrant la diversité et la flexibilité des métiers spécialisés dans le cheminement de carrière d'une personne.
- Sensibilisant la population au rôle et à la portée du travail de Métiers spécialisés Ontario.



Facteur de réussite #3 : Faciliter la recherche dans les métiers spécialisés

Métiers spécialisés Ontario adoptera une approche informée qui met l'accent sur les données pour la prise de décisions. Cette approche visera à améliorer l'efficacité opérationnelle, la satisfaction de la clientèle et le rendement global du secteur des métiers spécialisés. Elle permettra également à nos parties prenantes d'identifier les tendances, de faire des prédictions précises et d'atténuer les risques, ce qui se traduira par une meilleure planification stratégique et un avantage concurrentiel pour la province.

En collaboration avec nos partenaires et nos parties prenantes, nous veillerons à ce que les stratégies, les initiatives et les décisions prises à l'égard des quelque 140 métiers spécialisés reconnus en Ontario soient fondées sur des données et des analyses publiées et fiables.

Pour Métiers spécialisés Ontario cela signifie que :

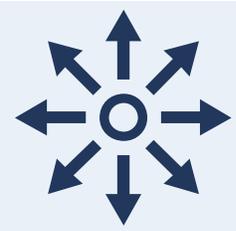
- Nous serons un centre d'excellence respecté et fiable pour la recherche et les études afin de soutenir les politiques relatives aux apprenti(e)s, aux employeurs et au gouvernement.
- Nous utiliserons les données pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière de politiques liées au secteur des métiers spécialisés.
- Nous bâtirons une culture centrée sur l'utilisateur(trice) qui met l'accent sur l'amélioration des processus et des services pour les apprenti(e)s et les professionnell(e)s des métiers spécialisés.

Ce que nous voulons offrir :

- Une meilleure utilisation des données pour la prise de décisions, le partage d'informations et la rédaction de rapports fondés sur des données probantes.
- Une façon de communiquer les informations plus transparente et plus responsable.
- Une prise de décision transparente qui inspire la confiance parmi les parties prenantes de Métiers spécialisés Ontario.
- Une meilleure connaissance et une plus grande utilisation des technologies émergentes dans le secteur des métiers spécialisés.

Nous y parviendrons en :

- Établissant un centre de recherche et d'information sur les métiers spécialisés.
- Communiquant les priorités des métiers spécialisés pour appuyer les décisions du gouvernement.



Facteur de réussite #4 : Établir un secteur des métiers spécialisés diversifié, équitable et inclusif

La diversité, l'équité et l'inclusion dans les métiers spécialisés sont essentielles pour créer une main-d'œuvre plus représentative des travailleurs et garantir des occasions de carrière équitables pour toutes et tous. L'adoption de la diversité dans l'industrie contribuera à réduire les pénuries de main-d'œuvre, favorisera l'innovation et augmentera la satisfaction de la clientèle. En appuyant l'équité et l'inclusion dans les métiers spécialisés, nous désirons créer un environnement accueillant qui favorise la créativité, encourage le travail d'équipe et responsabilise les individus de tous les milieux.

Ce domaine d'intérêt permettra de promouvoir les métiers spécialisés comme un choix de carrière accueillant pour toutes et tous et de voir à ce que toutes les parties prenantes possèdent les connaissances et les outils nécessaires pour favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion.

Pour Métiers spécialisés Ontario cela signifie que :

- Nous veillerons à ce que les métiers spécialisés reflètent la diversité de la population et de la géographie de l'Ontario.
- Nous établirons des partenariats afin que les communautés, les jeunes et les peuples autochtones qui ont droit à l'équité puissent être bien représentés dans le secteur des métiers spécialisés.
- Nous allons améliorer nos pratiques, nos politiques, nos outils et nos technologies afin de créer une culture équitable et inclusive.

Ce que nous voulons offrir :

- Des partenariats établis avec des organisations qui mettent l'accent sur l'emploi et/ou les métiers spécialisés et qui représentent les groupes, les jeunes et les peuples autochtones qui ont droit à l'équité.
- Une meilleure représentation des populations, des jeunes et des peuples autochtones qui méritent l'équité dans le secteur des métiers spécialisés.
- Une plus grande sensibilisation des parties prenantes aux besoins en matière de sécurité culturelle afin que toutes et tous les professionnel(le)s des métiers spécialisés soient soutenu(e)s et respecté(e)s.

Nous y parviendrons en :

- Collaborant avec le ministère de l'Éducation et le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences pour favoriser l'exposition des jeunes aux métiers spécialisés dans les écoles.
- Collaborant avec les organisations existantes qui représentent les communautés plus démunies sur le plan de l'équité afin d'accroître l'engagement et la représentation dans le secteur des métiers spécialisés.
- Cultivant un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif chez Métiers spécialisés Ontario.



Mesurer la réussite

Comme nous l'avons indiqué au début de ce plan stratégique, le secteur des métiers spécialisés est confronté à divers défis, ce qui exige une approche fondée sur la collaboration, le dialogue et les partenariats continus.

C'est pourquoi l'élaboration de cette première stratégie triennale s'est appuyée en grande partie sur les commentaires de plusieurs parties prenantes. C'est également la raison pour laquelle les mesures de notre réussite seront déterminées dans le cadre d'un dialogue continu avec les professionnels des métiers spécialisés, les experts, les associations d'employeurs, les organisations syndicales, les agent(e)s de formation, les apprenti(e)s et les partenaires du gouvernement et de l'industrie.

Afin de répondre aux besoins et aux attentes de nos parties prenantes, nous identifierons leurs principales priorités et utiliserons ces informations pour créer des services et des initiatives de qualité qui correspondent à leurs besoins. De plus, nous serons attentifs à leurs commentaires et nous nous efforcerons d'améliorer constamment nos services et nos initiatives afin d'assurer leur satisfaction.

Nous sommes convaincus que cette approche se traduira par un avantage concurrentiel pour les professionnels des métiers spécialisés de l'Ontario et qu'elle sera le gage d'une réussite à long terme.

Annexe

Approche en matière de planification stratégique

Le conseil d'administration et l'équipe de la direction générale ont élaboré ce plan stratégique afin de guider Métiers spécialisés Ontario au cours des trois prochaines années. Notre processus de planification stratégique a débuté en décembre 2022 et s'est terminé en avril 2023. Tout au long de la période de planification, nous avons tenu compte de nos environnements d'exploitation interne et externe, nous avons examiné les forces de notre organisation et les possibilités d'amélioration, nous avons identifié les tendances dans le secteur des métiers spécialisés que nous appuyons et profité des meilleures pratiques utilisées dans les provinces semblables. Ce plan a été élaboré avec la collaboration du personnel de Métiers spécialisés Ontario, des associations d'employeurs, des organisations syndicales, des agent(e)s de formation, des apprenti(e)s et des partenaires du gouvernement et de l'industrie, par le biais d'entrevues, de groupes de discussion et d'un événement de l'industrie.

Alors que nous nous apprêtons à mettre ce plan en œuvre, nous allons poursuivre dans la même voie afin de nous assurer que nous progressons vers des objectifs communs et que nous réalisons notre vision collective pour l'avenir des métiers spécialisés de l'Ontario.

Plus précisément, le processus comprenait :

1. **L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES** : Des parties prenantes internes et externes ont été mobilisées pour appuyer le processus de planification et identifier les domaines dans lesquels nous réussissons, ceux qui peuvent être améliorés et nos priorités pour l'avenir. Des entretiens ont été menés avec divers leaders éclairés, des partenaires de l'industrie et des membres du personnel.
2. **UNE ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT** : Les tendances de l'industrie, les meilleures pratiques en Ontario et dans d'autres provinces, ainsi que le paysage ontarien ont été évalués de près afin de mieux préparer l'élaboration du plan stratégique.
3. **DES RÉUNIONS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE** : Notre conseil d'administration et notre équipe de direction se sont réunis dans le cadre d'une série de rencontres de planification stratégique afin de corroborer notre mission, notre vision et nos valeurs et pour définir nos nouveaux objectifs stratégiques.